

Commune de FERE-CHAMPENOISE

PROCES VERBAL

de la

SEANCE du CONSEIL MUNICIPAL

du 30 MARS 2021

Nombre de conseillers :

En exercice 19
Présents 19
Votants 19

Secrétaire de séance : Didier GERGOINE

M. le Maire ouvre la séance.

M. Didier GERGOINE est désigné secrétaire de séance.

Les délibérations et procès-verbal de la séance du 9 mars sont adoptés par 19 voix pour.

- Prochaines réunions

Le Prochain Conseil Municipal est prévu le 8 avril au lieu de 6 avril

- Projet du nouveau pôle scolaire

M. Le Maire informe le Conseil de la possibilité de bénéficier d'un taux de subvention de 25% au titre de la DETR, complétée par la DSIL afin de parvenir à un taux de subvention de 40%. A cela s'ajouteraient aides de la région, du département et potentiellement des fonds européens (volet « transition écologique).

- Pâques

M. HERBIN informe le Conseil de l'organisation d'une chasse aux œufs le lundi 5 avril selon les règles suivantes :

-ouverte aux moins de 12 ans

-œufs factices cachés dans la Commune avec des indices pour les retrouver postés sur la page FACEBOOK de la Commune

-limitée à 1 œuf/enfant, à échanger en Mairie contre un sachet de chocolats divers et variés.

Des décorations seront également installées pour l'occasion.

- Divers

-M. LEPAGE présente au Conseil les quelques réalisations (au cimetière, à Normée..) effectuées par le service technique de la Commune à l'aide de matériaux de récupération (dont certaines figurent dans le « Petit Ferton »). La qualité de ces réalisations est saluée.

-M. GERGOINE fait état d'un administré qui a chuté en raison des nombreuses fientes de pigeons qui jonchent les rues et notamment rue du Maréchal Foch. M. Le Maire n'en a pas eu connaissance mais cette problématique est à l'étude, de même que celle des rats.

-M. BRETON précise que certaines habitations rejettent dans la rivière ainsi que dans les réseaux ; il y a probablement un lien avec le problème des eaux claires parasites qui a été identifié par la police de l'eau.

La séance est levée à 21h45.

